

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration

Mercredi 6 mai 2015 – 10 h HNP / 13 h HNE

Le conseil d'administration de Western Climate Initiative, inc. (le « conseil ») se réunit le 6 mai 2015 à Sacramento, Californie. Au cours de la séance, le conseil revient sur le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2014, puis il traite du rapport d'audit de 2014 et des déclarations de revenus fédérales américaines et d'États de 2014. S'ensuit l'examen d'une modification au régime de retraite et la présentation du rapport du directeur général. Le conseil convoque ensuite une séance à huis clos pour discuter de questions d'approvisionnement et de personnel. La séance est ouverte par le président, Matthew Rodriguez, à 10 h 03 HNP / 13 h 03 HNE. Jennifer Major fait fonction de secrétaire de séance. Un service d'interprétation consécutive est offert en français et en anglais au cours de la séance ouverte. Deux membres du public assistent en personne à la séance. Trois assistent par téléphone.

Présence

Le quorum est atteint conformément aux statuts en présence des administrateurs suivants :

- Matthew Rodriguez (président)
- Geneviève Moisan (vice-présidente, par téléphone)
- Jean-Yves Benoit (secrétaire, par téléphone)
- Mary Nichols (trésorière)
- Tim Lesiuk (par téléphone)
- Alain Houde (membre sans droit de vote)

Sont également présents :

- Mark Wenzel, État de la Californie
- Michael Gibbs, État de Californie (par téléphone)
- Edie Chang, État de Californie
- David Rangdrol, Province de Québec (par téléphone)
- Dave Tiffin, province de l'Ontario (par téléphone)
- Greg Tamblyn, directeur général de WCI, inc.
- Lee Alter, gestionnaire de projet de WCI, inc.
- Bob Flemington, WCI, inc. (par téléphone)
- Jennifer Major, Ross Strategic
- Anne Klok, Lionbridge (interprète)
- Bill Simi, CPA Corporation
- Tina Treis, Crowe Horwath

M. Tamblyn ouvre la séance. Les présences sont prises et le quorum établi.

I. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 5 décembre 2014

M. Rodriguez demande si un membre du conseil a des commentaires à formuler concernant le procès-verbal. Le conseil n'émet aucun commentaire. M. Tamblyn signale qu'une légère modification a été apportée au point du procès-verbal préliminaire portant sur le rapport du comité des finances. La modification vise à clarifier un commentaire de M^{me} Nichols selon lequel la contribution financière de tous les membres, nouveaux et anciens, doit être proportionnelle aux services reçus.

L'approbation du procès-verbal du 5 décembre 2014 est proposée par M^{me} Moisan, appuyée par M^{me} Nichols et adoptée à l'unanimité par le conseil.

II. Rapport d'audit 2014 et états financiers de fin d'exercice audités

Présentation par le comité d'audit et le cabinet Crowe Horwath du rapport d'audit 2014 aux fins d'approbation par le conseil.

Tina Treis, du cabinet Crowe Horwath, responsable de l'audit de WCI, inc., présente les responsabilités respectives de Crowe Horwath et de la direction de WCI, inc. et la démarche d'audit. Avant de commencer, les auditeurs et le comité d'audit se sont réunis pour examiner la portée et le calendrier de l'audit. Les états financiers audités ont été révisés et ont fait l'objet de discussions avec le comité d'audit. M^{me} Treis ne relève aucune transaction inhabituelle ni aucun changement apporté à la comptabilité par WCI, inc. durant la période d'audit. Aucune estimation comptable importante ne figure au rapport, conformément aux discussions avec le conseiller juridique de WCI, inc. Aucune inexactitude corrigée, ni aucune inexactitude non corrigée, ni aucun élément portant atteinte à l'indépendance n'ont été relevés. M^{me} Treis indique que Crowe Horwath a reçu de la direction et du personnel l'accès à tous les dossiers demandés et toute l'aide requise.

M^{me} Treis entretient ensuite le conseil des états financiers audités. Le cabinet est d'avis que les états financiers ont été présentés fidèlement à tous égards.

M^{me} Treis conclut le point sur le rapport d'audit 2014 et les états financiers de fin d'exercice audités. Ni les membres du conseil ni le public ne posent de question.

III. Présentation des déclarations de revenus fédérale et d'État de 2014 aux fins d'approbation par le conseil

Bill Simi, de CPA Corporation, présente les déclarations fédérale et d'État de 2014 de WCI, inc. aux fins d'examen final et d'approbation par le conseil.

Trois formulaires sont présentés pour l'exercice de 2014 : le formulaire 990, destiné à l'IRS, le formulaire 199, destiné au California Franchise Tax Board, et un court formulaire de renouvellement d'enregistrement, destiné au procureur général de la Californie.

Les exigences du formulaire 990 sont sensiblement les mêmes que l'an dernier. Il contient des renseignements sur les politiques de gouvernance et les mesures financières, des

renseignements financiers et les résultats d'exploitation. Les renseignements financiers y figurant sont conformes au rapport d'audit de Crowe Horwath. Le seul changement depuis l'an dernier est minime et découle de l'acquisition d'équipement supplémentaire (un ordinateur portable) à la fin de l'année 2014. Le formulaire 990 est un document accessible au public. WCI, inc. est tenue d'en fournir une copie à toute personne qui en fait la demande. Le formulaire est publié sur le site Web public de WCI, inc.

M. Simi présente brièvement le formulaire 199, indiquant qu'il contient les mêmes renseignements financiers que le formulaire 990.

M. Simi conclut son point sur les déclarations de revenus de 2014. Ni les membres du conseil ni le public ne posent de question.

M. Rodriguez demande un vote sur l'approbation des trois documents et leur dépôt par le directeur général. Une motion en ce sens est proposée par M^{me} Nichols, appuyée par M. Benoit et adoptée à l'unanimité par le conseil.

IV. Démarche entreprise par le conseil afin de remplacer les administrateurs du régime de retraite

Le conseil a reçu la demande de considérer la possibilité de nommer l'actuel directeur général, Greg Tamblyn, au poste d'administrateur du régime de retraite en remplacement de Patrick Cummins, le directeur général sortant. Le titulaire de ce poste administre le régime de retraite et agit à titre de principale personne-ressource à cet égard pour l'organisation. Une résolution relevant M. Cummins de ses fonctions d'administrateur du régime est incluse à l'ordre du jour. La résolution est libellée comme suit :

Par une décision du conseil d'administration de la Western Climate Initiative, Inc., société assujettie à l'alinéa 501(c)3 de l'*Internal Revenue Code*, la résolution suivante est dûment adoptée le 6 mai 2015 :

IL EST RÉSOLU que le 6 mai 2015 à la fermeture des bureaux, Patrick Cummins sera relevé de ses fonctions d'administrateur du régime et de la fiducie de participation des employés aux bénéfices (le « régime ») établis en vertu du paragraphe 401(k) de l'Internal Revenue Code;

IL EST DE PLUS RÉSOLU qu'à compter de l'ouverture des bureaux le 7 mai 2015, Greg Tamblyn deviendra l'administrateur du régime;

IL EST DE PLUS RÉSOLU que le conseil d'administration autorise le secrétaire à signer tout document, à y apporter toutes les modifications nécessaires ou souhaitables et à prendre toute autre mesure qu'il juge appropriée pour respecter l'intention de la présente résolution.

M. Tamblyn note la présence d'une erreur dans le document préliminaire envoyé au conseil le 5 mai 2015 : la date d'ouverture des bureaux devrait être le 7 mai 2015 et non le 6 mai 2015.

La résolution ne soulève de question de la part du conseil ni du public.

M^{me} Moisan propose une motion pour approuver la résolution. La motion est appuyée par M^{me} Nichols et adoptée à l'unanimité par le conseil.

V. Rapport du directeur général

M. Tamblyn aborde les points suivants :

État d'avancement des appels d'offres (AO)

M. Tamblyn indique que WCI, inc. s'apprête à lancer de nouveaux appels d'offres pour ses contrats de service de plafonnement et d'échange venant à échéance à la fin de l'année 2015. Le premier AO, qui concerne les services de vente aux enchères, a été publié en mars 2015. Les offres reçues avant le 27 avril 2015 (date d'échéance de l'OA) sont actuellement à l'étude. WCI, inc. prévoit être en mesure de fournir ses recommandations au conseil au cours des prochains mois. M. Tamblyn a aussi informé le conseil que WCI, inc. prépare d'autres appels d'offres pour les services administratifs et financiers, les services de surveillance des marchés et le système de suivi. Ces AO seront publiés au cours des prochains mois.

Recrutement du personnel de WCI, inc.

WCI, Inc. confiera ses activités, qui sont actuellement effectuées par des employés contractuels et à temps partiel, à des employés à temps plein qu'elle s'affaire à recruter : un gestionnaire de projet, travaillant au bureau de Sacramento, un gestionnaire administratif et un directeur adjoint, qui verra à la gestion des projets et au soutien des activités courantes du bureau de Québec. Ces trois postes ont été annoncés publiquement et seront bientôt pourvus. À la demande du conseil, M. Tamblyn assurera le suivi du processus d'embauche auprès des membres du conseil.

Mise à jour du texte du budget

Avant la séance, le conseil a reçu la modification au texte du budget discutée lors de la séance du conseil du 5 décembre 2014. Le conseil a demandé au directeur général de modifier un passage figurant à la 5^e page du texte descriptif du budget du 5 décembre, qui se lit maintenant comme suit : *the procurement reserve may also be used to cover costs associated with modifying the cap-and-trade services to accommodate new jurisdictions joining WCI, Inc. [Si un nouveau gouvernement se joint à WCI, inc., on pourra puiser les sommes nécessaires à la modification des services de plafonnement et d'échange dans le fonds de réserve.]* Le texte du budget sera publié en français et en anglais sur le site Web de WCI, inc. Le conseil n'a pas à intervenir dans ce dossier pour le moment.

Ni les membres du conseil ni le public ne posent de question.

Prochaine séance du conseil d'administration

L'assemblée annuelle du conseil d'administration aura lieu à Sacramento, Californie, dans le courant de l'automne 2015. M. Tamblyn souligne que le conseil pourrait devoir se réunir à

nouveau durant l'été pour régler des questions relatives à l'approvisionnement, ajoutant toutefois qu'il avisera les administrateurs de la tenue d'une telle séance avant d'en fixer la date.

M. Tamblyn conclut son point sur le rapport du directeur général.

VI. Questions diverses

M. Houde annonce qu'il termine son mandat à titre de représentant du Québec cet été. Conséquemment, il remettra officiellement sa démission au conseil d'administration de WCI Inc. par écrit.

VII. Séance à huis clos sur les questions d'approvisionnement et de personnel

À 11 08 HNP / 14 08 HNE, M. Rodriguez ouvre la séance à huis clos sur les questions d'approvisionnement et de personnel. Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance à huis clos du 7 janvier 2015. Ensuite, le conseil approuve des modifications aux contrats de service de plafonnement et d'échange avec Markit et Deutsche Bank visant à assurer le bon déroulement des ventes aux enchères durant le processus d'appel d'offres; il signe l'option de prolongation du contrat de service à la clientèle avec ICF International; approuve la prolongation des contrats avec Earth Measures et Ross Strategic, le temps d'embaucher le directeur adjoint et le gestionnaire de projet, de même que la prolongation du contrat de soutien à l'élaboration des appels d'offres avec Ebert Consulting.

L'ordre du jour étant épuisé, il est accepté à l'unanimité que la séance à huis clos et la séance du conseil d'administration soient levées à 11 h 45 HNP / 14 h 45 HNE.

Le tout respectueusement soumis,

Jean-Yves Benoit, secrétaire